

Impact Social par le Sport – Note de synthèse Atelier 10

« Comprendre comment le socio-sport se décline à l'international. Que nous apprennent les autres pays européens ? »

> À propos de l'atelier :

Date / horaire :

Vendredi 20 mars, 10h à 12h15

Lieu :

Maison du Handball, Créteil

Animateur(s) :

Mathurin LE ROUX, Chargé de mission sport, Agence Erasmus + France Jeunesse et Sport

Intervenant(s) :

- Eléa CHIRON, Docteure en sociologie du sport, Ingénieure de recherche, Université de Rennes 2
- Yosi GOASDOUE, Fondateur de DAYTOURSPORT
- Gilles GONNARD, Président, MÈTIS Europ

Nombre de participants :

59

> Objectifs :

Objectif principal :

Présenter les enjeux et limites de la coopération internationale pour les organisations du socio-sport

Objectifs secondaires :

- Identifier les opportunités adaptées aux différentes organisations.
- Apprendre à monter un projet de partenariat international de qualité.

> Déroulé :

Étapes clés :

- Présentation des intervenants et des enjeux relatifs à la thématique.
- Retours d'expériences sur des projets de coopération internationale (DAYTOUR SPORT), des résultats de recherche (EJO, un programme SFD analysée par Elea Chiron).
- Présentation du programme Erasmus+ et de ses opportunités.
- Atelier de conception de projets basés sur les attendus d'un projet Erasmus+.

> Points clés abordés :

Problématiques soulevées :

- Comment adapter les projets socio-sportifs aux spécificités, aux besoins réels et aux cultures des communautés locales ?
- Comment faire en sorte que le sport devienne un levier de développement social durable à l'échelle internationale ?
- De quelle manière le Sport For Development (SFD) se traduit-il et se réinvente-t-il dans des cultures sportives et politiques différentes ?

> Résultats – Productions :

→ La déclinaison de l'ingénierie sociale à l'international :

- L'association DAYTOUR SPORT a transposé son savoir-faire développé dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Tours vers le **quartier de Grand-Yoff à Dakar, via le projet « Inspired Young Girls By Sport »**. Si en France, leurs actions se modélisent notamment autour d'un objectif d'insertion professionnelle, la déclinaison du projet au Sénégal a induit un autre objectif : **l'émancipation face aux stéréotypes de genre et de maintien dans la scolarité pour les jeunes filles**. Dans cette situation, ils ont décentré l'outil sportif : l'athlétisme, vu en France comme un vecteur d'assiduité et de retour à l'emploi, devient au Sénégal **un outil de réappropriation du corps, de sécurité et d'estime de soi pour les filles**.

L'impact du projet au Sénégal se mesure par **des critères locaux** : la création de rôles de "femmes modèles" inspirantes (entrepreneuses, sportives locales) et le maintien des filles à l'école.

La pérennité internationale d'un projet de socio-sport dépend de **l'autonomisation (empowerment) des forces vives locales, pour que le projet continue de vivre de manière indépendante une fois la phase d'amorçage terminée**.



→ Les enjeux d'un programme socio-sportif déployé à l'international, sous l'angle de la recherche :

- **Eléa Chiron, docteure en sociologie du sport au laboratoire VIPS2, à Rennes, a réalisé une analyse qualitative sur le programme EJO, déployé par l'ONG Play International, au Burundi, au Kosovo et au Sénégal.** Ce programme vise à favoriser l'accès à tous les enfants à une éducation active et inclusive.
- Autour de trois grands objectifs stratégiques, l'ONG a conçu des supports pédagogiques de sensibilisation, formé les animateurs et professeurs afin que ceux-ci soient en mesure de déployer le programme auprès des enfants. **Ils se sont appuyés pour cela sur des structures locales pour tenter de renforcer, faire cohabiter les activités, en fonction de leurs capacités organisationnelles.** Est-ce qu'ils sont en mesure ou non de déployer des activités auprès des enfants ? Ce choix des acteurs revêt également **une dimension politique et stratégique (pérennité).**
- Pour certaines structures locales, il est nécessaire de mettre en œuvre **des activités de renforcement des capacités organisationnelles : capacités humaines, financières, structurelles.**
- Exemple d'un centre pour jeunes burundais, qui a fait l'objet d'un renforcement des capacités. Celui-ci a permis de redynamiser la structure, mais a fait émerger des conflits entre les acteurs, et entretient une relation de pouvoir entre l'ONG (qui dispose d'une commission) et le centre jeunes. Ils ont permis l'acquisition et le développement de connaissances et de compétences pour les bénévoles du centre jeune, ainsi qu'une dynamique collective.
- En ce qui concerne les contenus et méthodes pédagogiques conçues dans le cadre du programme, l'étude révèle des décalages entre les usages et la conception initiale.

→ L'association MètIS Europe : élaborer une pensée commune et des modes de réponses diversifiées.

- MètIS Europe est une Association européenne qui regroupe des professionnels, des usagers, des organisations nationales, concernés par les enjeux de la santé mentale de la jeunesse en Europe.
- Elle est née d'une rencontre entre des acteurs de l'Aire (France), du groupement IMP 140 (Belgique), rapidement rejoint par la Coopérative MIRAFIORI (Italie) puis par d'autres associations Suisse, Belge, Française, Luxembourgeoise et même Québécoise.
- L'association a pour buts :
 - de développer et de promouvoir toute action qui vise à soutenir, maintenir ou rétablir l'accès à la santé mentale de la jeunesse.
 - De devenir un observatoire et un espace de communication et d'échanges, à partir des pays des membres adhérent, notamment ceux de l'espace économique européen
 - De développer des approches théoriques, techniques, éthiques et politiques, pour améliorer la qualité du soin et la participation sociale

- D'intervenir auprès des institutions, notamment celles de l'union européenne et du conseil de l'Europe, mais aussi celles des instances internationales et des pays des membres adhérents.
- Lors d'un Conseil, les ministres des Etats membres de l'UE chargés du Sport ont adopté des conclusions appelant à une approche intégrée du sport et de l'activité physique dans le contexte éducatif, du « plus jeune âge à l'enseignement supérieur ».
- En Italie, la Chambre des députés a approuvé à l'unanimité la modification de l'article 33 de la Constitution, introduisant le nouveau paragraphe suivant : « La République reconnaît la valeur éducative, sociale et psychologique de l'activité sportive sous toutes ses formes ». C'est un tournant historique pour le système sportif national et pour l'Italie.
- La place du sport peut être résumée par l'espoir d'un « sport pour tous et par tous », composante essentielle des « immunités sociales ». La Constitution reconnaît désormais la valeur de l'activité physique, mais n'en fait pas un droit. Pour Gilles Gonnard, il incombe donc aux classes dirigeantes – politique et sportive –, de transformer cette reconnaissance en un droit garanti à tous, en commençant par les plus démunis et les populations marginalisées.

> Outils développés :

→ Le programme Erasmus+ Sport comme levier d'action international :

- Deux agences en France organisées autour de thématiques : L'éducation et la formation / La jeunesse et le sport.
- 28 milliards d'euros pour la période 2021-2027
- Quatre priorités :
 - Inclusion Diversité
 - Education numérique
 - Développement durable, pratiques éco-responsables
 - Participation à la vie démocratique – Engagement civique
- Le volet Sport du programme : Développer la dimension européenne du sport en générant, partageant et diffusant des expériences et des savoirs sur diverses problématiques touchant le sport à l'échelle européenne. Il s'adresse à différents acteurs : collectivités territoriales, associations, clubs sportifs...
- Deux Actions Clés :
 - AC 1 Mobilité (pour le personnel et pour e=les apprenants) : Acquérir des compétences grâce à une mobilité individuelle ou collective.

- AC 2 Partenariats : Partager, créer grâce à une coopération entre organisations européennes. Deux types de partenariat : simplifié et de coopération.
- Réalisation d'un atelier autour des premières étapes de conception d'un projet :
 - 1^{ère} étape : l'analyse des besoins de sa structure.
 - 2^{ème} étape : la dimension européenne. Qu'est-ce que cette dimension européenne signifie pour mon projet ? Comment nos actions au niveau local pourraient prendre une dimension européenne ?
 - 3^{ème} étape : analyse des ressources de ma structure (forces et faiblesses).
- Mise en commun pour la construction d'un projet commun à plusieurs structures :
 - Définition des objectifs : Quels sont les priorités que je définirai pour mon projet ? Comment la dimension européenne du projet peut répondre à mes besoins ? Quel serait l'objectif à atteindre à travers ce projet européen pour mon organisation ?
 - Choix des activités : comment atteindre ces objectifs ? De quel type de partenaires ai-je besoin ?
 - Résultats : quels sont les résultats attendus ? Quel peut être l'impact à long terme ?
- Différentes ressources disponibles pour accompagner la conception du projet :
 - Site Agence Erasmus+ Éducation Formation
 - Plateforme Mon Projet Erasmus+ (pour les candidats et porteurs de projet)
 - Réseau des développeurs Erasmus+
 - Site Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport
 - Recueil de projets "Sport" - 2024